

CANTINE Année scolaire 2024/2025

Toute inscription à la cantine se fait pour des jours réguliers :

- soit les 4 jours de la semaine,
- soit un ou plusieurs jours définitivement retenus.

Tout repas exceptionnel doit être demandé et réglé sur EcoleDirecte

Prix : 9,75 €

A RAPPORTER LE JOUR DE LA RENTREE

Nom et prénom de l'élève : _____

Classe : _____

- déjeunera à la cantine TOUS LES JOURS
- déjeunera régulièrement à la cantine :
 - lundi
 - mardi
 - jeudi
 - vendredi

à partir du _____

Régime spécial : _____

Toute modification fera l'objet d'une demande écrite adressée au secrétariat (pour acceptation et modification tarifaire) et ne peut être faite qu'à chaque trimestre.

Date et Signature



ETUDE ET GARDERIE Année scolaire 2024/2025

Etude ou garderie pour les élèves du primaire
Garderie pour les élèves de maternelle

Toute inscription à l'étude ou à la garderie se fait pour des jours réguliers :

- soit les 4 jours de la semaine,
- soit un ou plusieurs jours définitivement retenus.



Du CP au CM2, vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant à la garderie ou à l'étude.

Du CP au CM2, si vous souhaitez que votre enfant reste exceptionnellement de 16h30 à 18h, il ira en GARDERIE

Toute garderie exceptionnelle doit être demandée et réglée sur EcoleDirecte – **Prix : 10 €**

A RAPPORTER LE JOUR DE LA RENTREE

Nom et prénom de l'élève : _____

Classe : _____

- restera à la garderie :

tous les jours	<input type="checkbox"/>
lundi	<input type="checkbox"/>
mardi	<input type="checkbox"/>
jeudi	<input type="checkbox"/>
vendredi	<input type="checkbox"/>

- restera à l'étude :

tous les jours	<input type="checkbox"/>
lundi	<input type="checkbox"/>
mardi	<input type="checkbox"/>
jeudi	<input type="checkbox"/>
vendredi	<input type="checkbox"/>

à partir du _____

Toute modification fera l'objet d'une demande écrite adressée au secrétariat (pour acceptation et modification tarifaire) **et ne peut être faite qu'à chaque trimestre.**

Date et Signature

